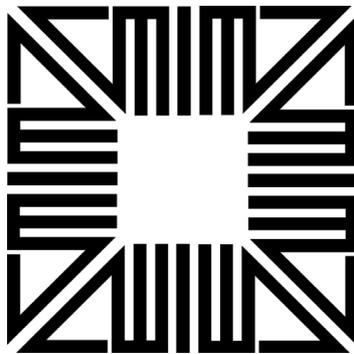


Prix Aga Khan d'Architecture

DIXIEME CYCLE

2005 - 2007



Correspondance: Case postale 2049, 1211 Genève 2, Suisse *Adresse:* 1-3 avenue de la Paix, 1202 Genève, Suisse
Téléphone: (41.22) 909.72.00 *Facsimilé:* (41.22) 909.72.92
Site internet: www.akdn.org/architecture *E-mail:* akaa@akdn.org

Le Sigle du Prix
“Allah” en caractères coufiques, calligraphiés par Karl Schlamming

INTRODUCTION

Le Prix Aga Khan d'Architecture a été créé en 1977 par Son Altesse l'Aga Khan, 49^e Imam héréditaire des musulmans chi'ites imamites ismailis, dans le but de contribuer au rayonnement de la culture islamique par l'expression architecturale. Pour ce faire, il met en évidence des ouvrages d'excellence qui répondent aux préoccupations de disciplines aussi diverses que l'architecture contemporaine, l'habitat social et l'amélioration du cadre de vie des communautés, ou encore la restauration, la revitalisation et la préservation des sites, l'aménagement du paysage et la protection de l'environnement bâti. Grâce à ses initiatives, le Prix Aga Khan favorise la création et le développement des concepts architecturaux les plus aptes à satisfaire les besoins des populations musulmanes et à répondre aux aspirations des sociétés dans lesquelles les Musulmans ont une présence significative.

Le processus de sélection retient les ouvrages d'architecture qui répondent aux besoins matériels, sociaux et économiques des utilisateurs, tout en correspondant à leurs attentes sur le plan culturel et psychologique. Une attention toute particulière est portée aux programmes d'architecture qui font appel d'une manière novatrice, aux ressources locales et aux techniques appropriées, suscitant ailleurs des initiatives similaires.

Le Prix est organisé sur la base de cycles de trois ans et il est dirigé par un Comité directeur présidé par l'Aga Khan. A chaque Cycle du Prix, le Comité de Direction définit les critères d'admission des projets, afin d'impulser une orientation thématique en réponse aux priorités et problématiques récemment apparues et afin d'inscrire le Prix d'Architecture dans une dynamique à long-terme.

Le Comité de Direction sélectionne les membres du Jury pour chaque Cycle du Prix, détermine le programme des activités telles que les séminaires, organise les publications, les expositions et la Cérémonie de Remise des Prix.

Une somme de 500,000 dollars US - qui en fait le prix d'architecture le plus important du monde - est accordé tous les trois ans aux projets sélectionnés par un jury indépendant. Depuis 1977, le Prix a déjà vu se dérouler neuf cycles, rassemblant une importante documentation sur plus de 7500 projets à travers le monde. A ce jour, les jurys ont sélectionné 92 projets lauréats. Le Dixième Cycle du Prix couvre la période allant de 2005 à 2007.

Le Trust Aga Khan pour la Culture

Le Trust Aga Khan pour la culture a été fondé en 1988 pour répondre tant au souci de l'Aga Khan pour la dimension culturelle du développement, qu'à l'expérience acquise par le Prix Aga Khan d'Architecture. Actuellement, le Trust inclut le Prix. Les deux autres sphères d'activités sont le Programme pour l'éducation et la culture et le Programme des villes historiques.

Le Programme pour l'éducation et la culture est composé de cinq sections principales: le Programme Aga Khan d'architecture islamique à l'Université Harvard et au Massachusetts Institute of Technology, fondé en 1979; ArchNet (www.archnet.org), une ressource électronique sur Internet; l'Initiative Aga Khan pour la musique en Asie centrale, dont l'objectif est la revitalisation des musiques traditionnelles; le Programme des sciences humaines, qui soutient

le pluralisme des idées, des cultures et des peuples en encourageant le développement et la mise en oeuvre de programmes d'études novateurs dans le domaine des sciences humaines; et enfin le Programme des musées, qui concerne la conceptualisation, l'élaboration et la réalisation de musées instaurés par le Trust, dont le Musée Maritime de l'Océan indien à Zanzibar et le Musée Aga Khan à Toronto.

Le Trust joue un rôle actif dans la revitalisation de monuments historiques dans des villes du monde islamique, en se concentrant sur la réhabilitation physique avec la participation des communautés, la formation et une gestion autonome. Les projets anciens ou en cours au Hunza (nord du Pakistan), au Caire, à Zanzibar, à Samarkand, à Grenade, à Kaboul et en Syrie, incluent la sauvegarde de monuments célèbres, l'amélioration de sites historiques, l'aide à la stratégie de gestion pour les autorités locales et l'amélioration des espaces ouverts d'importance majeure ou jouxtant des villes historiques. Ces projets associent des composantes de sauvegarde et l'intérêt socio-économique, et il s'avère que ces deux préoccupations peuvent parfaitement se compléter.

Le Réseau Aga Khan de développement

Le Réseau Aga Khan de développement (AKDN) est un groupe d'agences de développement privées, non confessionnelles et internationales créées par Son Altesse l'Aga Khan; c'est une entreprise contemporaine de l'Imamat ismaili. Elle vise à une prise de conscience sociale de l'Islam grâce à une action institutionnelle. Le Réseau est ancré dans une éthique islamique d'intégration, de compassion, de partage, de respect pour la santé et la vie, de la culture d'un esprit sain et éclairé, et de la responsabilité collective de l'humanité pour un environnement matériel, social et culturel viable. Les agences traitent des problèmes touchant tous les citoyens, sans exclusion. Ensemble, elles collaborent en travaillant vers un but commun: élaborer des programmes et des institutions qui améliorent le bien-être et les perspectives des populations dans les pays en développement, particulièrement en Asie et en Afrique.

Le Fonds Aga Khan pour le développement économique (AKFED) œuvre à renforcer le secteur privé par des investissements dans la production industrielle, les infrastructures, le développement touristique, les services financiers, l'aviation et les médias. L'AKFED prend également des mesures, hardies mais calculées, pour investir dans des environnements fragiles et complexes. L'AKFED a contribué à la réhabilitation d'économies après des guerres civiles ou des conflits intérieurs dans des pays tels que l'Afghanistan, le Bangladesh, le Mozambique, le Tadjikistan et l'Ouganda.

La Fondation Aga Khan (AKF) se concentre sur le développement rural, la santé, l'éducation et le renforcement de la société. Les Services d'éducation Aga Khan (AKES) gèrent plus de 300 écoles et programmes de formation. Les Services de santé Aga Khan font fonctionner 325 centres de santé, dispensaires, hôpitaux, centres de diagnostic et antennes de santé communautaires. Les Services Aga Khan pour l'aménagement et la construction (AKPBS) travaillent à l'amélioration de la planification et de la construction, de l'aménagement des villages, de la limitation des risques naturels, de la désinfection et des systèmes d'approvisionnement en eau.

L'Université Aga Khan (AKU), qui a des branches et des instituts en Afrique de l'Est et au Royaume-Uni, est un centre majeur pour l'éducation, la préparation et la recherche dans les sciences de la santé et la formation des enseignants. L'Université de l'Asie centrale (UCA),

fondée en 2000, est située sur trois campus: à Khorog au Tadjikistan, à Tekeli au Kazakhstan, et à Naryn au Kirghizistan. La mission de l'UCA est d'être au service, indirectement et directement, du plus grand nombre dans les régions de montagne de l'Asie centrale et ailleurs, tout en aidant les communautés à préserver et à promouvoir leur patrimoine culturel. Lorsque l'UCA sera pleinement opérationnelle, elle comportera trois filières principales: une faculté de troisième cycle débouchera sur l'obtention d'une maîtrise dans les disciplines liées au développement des zones montagneuses; une faculté de premier et deuxième cycles mènera à la licence basée sur la culture générale et les sciences visant à former des hommes et des femmes destinés à occuper des postes de dirigeants, et une école de formation continue (ne menant pas à une licence) offrant des cours en langues locales dans des domaines pratiques ayant trait au développement socio-économique pour des professionnels en milieu de carrière, les seniors et, le grand public.

LE COMITÉ DE DIRECTION DU PRIX 2007

Son Altesse l'Aga Khan

Président

Omar Akbar

Directeur, Fondation Bauhaus Dessau, Dessau

Jacques Herzog

Architecte associé, Architectes Herzog & de Meuron, Bâle

Glenn Lowry

Directeur, Musée d'Art moderne, New York

Mohsen Mostafavi

Doyen, Ecole d'Architecture, d'Art et d'Urbanisme, Université Cornell, Ithaca

Farshid Moussavi

Architecte associée, Foreign Office Architects, Londres

Hani Rashid

Architecte associé, Asymptote Architecture, New York

Modjtaba Sadria

Professeur, Institut d'Etude des Civilisations Musulmanes-AKU, Londres

Billie Tsien

Architecte associée, Tod Williams Billie Tsien Architectes, New York

Farrokh Derakhshani

Directeur

PROCEDURE DU PRIX

Soumission des Projets

Les procédures du Prix ont évolué afin de permettre à un plus large éventail de personnes à travers le monde d'identifier des projets appelés à concourir. La localisation et la nature des projets éligibles ont également été élargies.

Le Prix Aga Khan d'Architecture concerne un très large éventail d'interventions architecturales: les projets au design contemporain ou faisant appel à des technologies particulières sont pris en compte au même titre que les restaurations ou les projets à visée sociale. Il n'y a pas de critères préétablis quant au type, à la nature, au coût ou à l'emplacement des projets soumis au Prix. Cependant, où qu'ils soient situés, ces derniers doivent être partiellement ou intégralement conçus pour un usage à destination d'une communauté musulmane.

Critères d'admission

Les critères d'éligibilité du Dixième Cycle du Prix établissent que, pour être pris en considération, les projets doivent avoir été achevés et être entrés en service depuis au moins un an pendant la période du 1er janvier 1994 au 31 décembre 2005. Les projets à long terme qui ne sont pas encore terminés intégralement, tels que des aménagements urbains, des plans de conservation, etc., sont néanmoins éligibles dans la mesure où une partie tangible est achevée et démontre la réussite potentielle d'un tel projet.

Le Prix concerne tous types de projets qui affectent l'environnement actuel, depuis l'intervention modeste jusqu'au complexe architectural de grande ampleur, au développement urbain ou régional. Les propositions peuvent concerner des initiatives pour l'habitat, pour des projets communautaires, ainsi que les interventions sur les espaces urbains. Les projets nominés concernent également des infrastructures, industries, bureaux, commerces, ou encore des centres éducatifs ou de santé. Le Prix souhaite mieux connaître et d'encourager le travail de jeunes architectes grâce à la nomination de nombreux projets de jeunes talents émergents. Les architectes eux-mêmes peuvent par ailleurs soumettre leurs propres projets pour le Prix.

L'objectif du Prix est également d'encourager une architecture qui soit le reflet du pluralisme et de l'harmonie caractéristiques de la communauté Musulmane. Les projets éligibles concernent les développements architecturaux de tous les pays, à majorité musulmane ou non, et tout autant en Europe, Amérique du Nord, Australie, Océanie, etc. Pour être éligible au Prix, chaque projet se doit d'être au service des musulmans, même si cette destination n'est pas forcément exclusive.

Afin d'assurer une totale impartialité de la procédure du Prix, aucun projet mandaté par Son Altesse l'Aga Khan, par le Réseau de Développement Aga Khan ni aucune de ses agences ou institution affiliée, par des membres du Comité de direction, du Jury ou du personnel du Prix, ni ceux proposés par le personnel ou le Conseil d'Administration du Trust Aga Khan pour la Culture ne peuvent prétendre à concourir.

PROCEDURE DE SOUMISSION

Identification et Nomination des projets

Le Prix encourage et accepte toutes les propositions de projets, quelle qu'en soit l'origine. Toute personne intéressée peut soumettre des projets à l'attention du Prix en complétant un formulaire disponible auprès du Bureau du Prix (akaa@akdn.org) ou dans la section « Architecture » sur le site Internet du Réseau de Développement Aga Khan - www.akdn.org. Tous les projets doivent néanmoins répondre aux critères d'éligibilité définis pour le cycle en cours. Comme mentionné précédemment, les architectes ou toutes personnes associées à un projets peuvent proposer leur propre travail.

Un programme parallèle de « Nomination » est conduit par le Bureau du Prix et repose sur les propositions faite par un réseau de contacts spécifiques, parmi lesquels des architectes, des professionnels, des universitaires et toute personne impliquée dans le domaine de l'architecture musulmane contemporaine.

Documentation

Les architectes des projets inscrits par le biais de la procédure de nomination reçoivent une demande de documentation et les renseignements les informant des normes requises pour la présentation de leur projet. Outre l'envoi de photographies et d'une série complète de dessins et de plans, les architectes remplissent un questionnaire détaillé concernant l'utilisation, le coût, les facteurs écologiques et climatiques, les matériaux de construction et le calendrier des travaux, mais aussi - et principalement - le concept architectural et l'importance que revêt le projet au sein de son contexte spécifique.

EXPERTISE ET SELECTION

Le Jury

L'examen des projets soumis et la sélection des lauréats incombent à un Jury indépendant spécialement choisi pour chaque cycle du Prix. Le Jury se réunit lors de deux sessions pour arrêter son choix final. Chaque Jury est composé d'une équipe pluridisciplinaire, réunissant des spécialistes issus de domaines tels que la sociologie, l'histoire, l'archéologie, la philosophie, les arts contemporains, la conservation architecturale, tout comme des architectes et urbanistes.

Pour le Dixième Cycle du Prix, le Jury tiendra deux réunions, la première en janvier et la seconde en juin 2007 pour arrêter sa décision. Lors de sa première réunion, le Jury examine les projets inscrits par le biais du programme de nomination. Les jurés contrôlent la documentation de chaque projet et sélectionnent entre vingt cinq et trente projets qui feront l'objet d'une mission in situ effectuée par des experts mandatés par le Prix.

Mission sur site

Les experts sont des architectes spécialisés dans des disciplines aussi variées que l'habitat, l'urbanisme et la restauration de bâtiments anciens. Leur mission consiste à vérifier les données du projet et à rassembler des informations supplémentaires, par exemple les réactions des utilisateurs. Dans leurs rapports écrits, les experts doivent tenir compte d'un ensemble détaillé de critères et être en mesure de répondre à des questions précises préparées pour chaque projet par le Jury. Afin de garantir l'impartialité de leur mission, ces experts n'examinent pas de projets dans leur pays d'origine.

Sélection des projets lauréats

Pour chaque projet, le Jury analysera les rapports que les experts présenteront eux-mêmes au cours d'une session finale d'une semaine. Après examen à huis clos, les jurés procèdent au choix des lauréats et décident de la répartition des 500,000 dollars US du Prix. Étant donné que le succès d'un projet gagnant peut être dû à l'effort conjugué de plusieurs personnes, groupes ou organisations, le Jury répartit le Prix parmi les collaborateurs - architectes, concepteurs et constructeurs professionnels, artisans, clients et institutions - qu'il estime avoir joué un rôle déterminant dans cette réussite. Les décisions du Jury sont sans appel.

REMISE DU PRIX

En l'honneur des lauréats et pour marquer la fin de chaque cycle triennal, la cérémonie de remise du Prix a toujours pour cadre un haut lieu de l'architecture islamique: les Jardins de Shalimar à Lahore (1980), le Palais de Topkapi à Istanbul (1983), le Palais Badi' à Marrakech (1986), la Citadelle de Saladin au Caire (1989), la Place du Réghistan à Samarkand (1992), le Karaton de Surakarta à Solo (1995), l'Alhambra à Grenade (1988), la Citadelle d'Alep (2001) et les Jardins du Tombeau de l'Empereur Humayun à Delhi (2004). Pour présenter ces projets à un plus vaste public, un séminaire est organisé après chaque cérémonie, offrant aux participants un forum où ils peuvent débattre des questions cruciales de l'actualité architecturale. A l'occasion de cette cérémonie, une monographie spéciale est publiée, réunissant les descriptions de tous les projets gagnants, les délibérations du Jury ainsi que des commentaires rédigés par les membres du Jury et du Comité de Direction.

CALENDRIER

Identification et nomination des projets	avril 2005 - 15 octobre 2006
Soumission de la documentation	juin 2005 - 15 novembre 2006
Première session du Jury	janvier 2007
Mission d'expertise sur le site	février - avril 2007
Seconde session du Jury	juin 2007
Cérémonie de remise du Prix	automne 2007

PRIX SPECIAL

Le Prix spécial est destiné à des ouvrages d'architecture hors-concours. Il est décerné à d'éminents architectes en hommage à une œuvre à laquelle ils ont consacré leur vie. Il fut remis à trois reprises, en 1980 à Hassan Fathy, architecte et urbaniste égyptien, en 1986 à Rifat Chadirji, architecte et professeur irakien et en 2001 à Geoffrey Bawa, architecte sri-lankais.

SEMINAIRES INTERNATIONAUX ET REGIONAUX

Afin d'atteindre une plus large audience, des séminaires internationaux et régionaux sont organisés durant chaque cycle. L'objet des séminaires internationaux est d'examiner les tendances et les implications des transformations architecturales dans l'ensemble du monde islamique, alors que les séminaires régionaux explorent l'architecture d'une région spécifique. Destinés à étudier l'évolution du cadre bâti des musulmans, ces séminaires sont l'occasion de rencontres fructueuses entre dirigeants gouvernementaux, architectes, universitaires, urbanistes, concepteurs, sociologues et designers.

Depuis la création du Prix, ce sont vingt deux séminaires qui se sont déroulés en de multiples points du globe: Paris, Istanbul, Fès, Djakarta, Amman, Pékin, Dakar, Sana'a, Kuala Lumpur, Le Caire, Dhaka, Grenade, Malte, Zanzibar, Djogjakarta, Almaty, Bakou, Beyrouth, Moscou, Yazd, Téhéran and Kuwait.

ARCHIVES

Au cours des années, l'un des objectifs essentiels du Prix a été de préserver la documentation relative aux projets retenus pour chaque cycle; l'ensemble du matériel résultant de chaque cycle constitue la majeure partie de la bibliothèque et des collections visuelles du Trust Aga Khan pour la Culture. A ce jour, la collection visuelle comprend plus de 250 000 diapositives, photographies et négatifs, ainsi que des dossiers détaillés de présentation des projets lauréats. La bibliothèque comporte des ouvrages et livres spécialisés, des brochures sur les travaux de cabinets d'architectes, des monographies, lettres d'information, bulletins, journaux, chroniques et rapports inédits. La bibliothèque permet aux personnes qui s'y intéressent d'avoir accès sur rendez-vous aux collections, et répond aux demandes de renseignements provenant de l'extérieur.

PUBLICATIONS

Le Prix publie les actes de ses séminaires internationaux et régionaux, de même que des monographies consacrées aux lauréats de chaque cycle du Prix et aux discussions s'y rapportant. La plupart des publications du Prix sont disponibles en anglais; certaines le sont aussi en arabe, en turc, en français, en chinois et en farsi. Des informations complémentaires peuvent être obtenues sur notre site internet.